



Extrait du Blog Vénissian de Pierre-Alain Millet

<https://pierre-alainmillet.fr/Rencontre-sur-les-antennes-relais>

Rencontre sur les antennes relais

- DHD -

Date de mise en ligne : vendredi 15 mai 2009

Copyright © Blog Vénissian de Pierre-Alain Millet - Tous droits réservés

La démarche du conseil citoyen du développement humain durable peut prendre diverses formes, dont celles de rencontres sur un sujet qui fait débat, pour lequel il est nécessaire de chercher des connaissances, des expériences, et les partager pour décider d'actions au niveau de la ville.

C'est le cas des antennes-relais qui ont fait l'objet de plusieurs questions dans les assemblées générales de conseil de quartier en Janvier..

Ce 13 mai se tenait donc une rencontre en mairie sur ce sujet...

Plus de 80 personnes présentes et un débat animé qu'il a fallu interrompre compte tenu de l'heure montrent que cette rencontre répondait à une véritable attente.

[\[JPEG\]](sites/pierrealainmillet.fr/IMG/jpg/13052009721.jpg)

J'ai en introduction rapidement résumé les raisons qui ont conduit à organiser cette rencontre et que j'avais présenté dans [un premier article sur les antennes relais](#).

Il s'agit d'abord des questions posées dans trois conseils de quartier sur un projet d'antennes en construction (route de Corbas) ou sur la connaissance des risques.

Bien sûr, ni la loi, ni la réglementation ne se décide au niveau de la commune, mais, comme sur de nombreux sujets, c'est le niveau ou la citoyenneté peut le mieux se confronter aux débats, et c'est aussi un espace de vie commune où on peut rechercher des règles à défendre auprès de tous les acteurs.

C'est pourquoi l'accent était mis dans l'introduction sur une présentation de vulgarisation scientifique des mots et sigles divers que l'on entend à propos des antennes relais

- ▶ le DAS ne doit pas dépasser 2mW ?
- ▶ il faut obtenir une norme de puissance reçue inférieure à 0,6v/m ?
- ▶ les hautes fréquences hachées sont les plus dangereuses...?

Le premier intervenant avait donc comme mission difficile de présenter le vocabulaire scientifique des "Champs électromagnétique", souvent appelés les "CEM", et il faut dire qu'il l'a fait très brillamment.

Certes, tout le monde n'a pas tout mémorisé, mais chacun a pu se saisir d'une comparaison utile pour mieux comprendre ensuite ce dont on parle

- ▶ devant mon micro-onde, surtout s'il est un peu vieux, j'ai probablement plus de 3 ou 4 V/m
- ▶ une CEM, c'est un peu comme une mer... plus les vagues sont rapprochées, plus le baigneur est bousculé.. autrement dit, plus les fréquences sont élevées, plus il y a de l'énergie !

La présentation a été très appréciée de tous, et elle a permis une petite expérience "en direct", avec une mesure du champ électromagnétique dans la salle du conseil où se tenait la réunion. Cette salle est en effet équipée en WIFI, et le champ présent était bien visible sur l'écran de mesure

[JPEG]

On a pu vérifier que la puissance reçue était toujours inférieure à 1nW, ce qui est très en dessous des normes demandées par les associations

De même, en réponse à la question d'une jeune fille s'interrogeant sur les émissions depuis l'ordinateur portable, on a pu vérifier que le démarrage ou l'arrêt du WIFI sur l'ordinateur ne changeait rien à la puissance reçue. De fait, c'est bien l'antenne WIFI qui émet dans la salle et pas les ordinateurs

Par contre dira l'orateur avec humour, plus les ordinateurs portables sont légers, plus ils chauffent et il y a de vrais risques de se bruler quand on le met longtemps sur ses genoux !

La deuxième intervention était celle d'une association engagée dans la défense de riverains d'antennes relais, [PRIARTEM](#), et qui milite pour "une réglementation des implantations d'antennes relais de téléphonie mobile".

La présentation a évoqué les nombreuses études qui signalent un risque sanitaire, avec notamment des études scientifiques sur l'interaction entre une onde électromagnétique et le corps humain, des études sur les personnes "électro-sensibles", d'autres sur l'augmentation de certaines maladies dans des habitations à proximité d'antennes.

L'oratrice a insisté pour dire que les témoignages devaient être pris au sérieux, qu'il ne s'agissait pas que de "peurs", mais de "maux" bien réels qu'il fallait prendre en compte.

La présentation listait de très nombreuses références scientifiques allant toutes dans le même sens, ce qui peut se comprendre de la part d'un acteur engagé, bien que des études contradictoires existent. En tout cas, on ne peut que regretter avec l'association qu'aucune étude épidémiologique internationale ne soit encore publique pour donner des bases claires aux constats que font des riverains.

L'intervenante était très affirmative et a insisté très fortement sur les risques, sur des maladies graves gliome, cancer...

J'ai trouvé pour ma part dommage que la présentation ne laisse aucune place à la moindre contradiction, au moindre doute. Certains intervenants de la discussion le diront d'ailleurs.

Après ces deux interventions, les questions ont fusées, celles de personnes déjà mobilisées sur ces sujets, celles apportant des témoignages personnels, et celle découvrant plutôt les arguments et s'interrogeant.

- ▶ faut-il vraiment être aussi catastrophique, alors qu'il y a des informations contradictoires ?
- ▶ pourquoi le maire n'interdit pas la construction de l'antenne de Corbas ?
- ▶ quel est le plus dangereux, la ligne à haute tension ou le téléphone ?
- ▶ certes les antennes relais sont directionnelles et émettent horizontalement, mais dans mon immeuble, il y a des rebonds sur des murs armés et des mesures ont montré des valeurs significatives en dessous de l'antenne
- ▶ s'il est déconseillé de garder longtemps le téléphone près de l'oreille, est-ce qu'il n'est pas aussi dangereux de le garder dans la poche ?
- ▶ ...

Un compte-rendu plus complet fera sans doute le tour des principales questions et réponses, mais pour ma part, j'ai trouvé la discussion très intéressante, et je remercie notamment les nombreux délégués de quartier qui ont participé activement.

Il faudra sans doute une suite, mais j'ai tenté en conclusion de pointer quelques sujets pour agir..

- ▶ Il serait évidemment utile de relancer la bataille pour l'enfouissement de la ligne à haute tension. Cela fait des décennies qu'on en parle. Il était prévu dans les années 1990 ce qui a justifié la localisation du gymnase sur le stage Laurent Gerin, mais elle n'a pas été réalisée ce qui a obligé à une opération compliquée pour enterrer partiellement le gymnase. Après la dernière tempête dans le Sud-Ouest, le gouvernement a fait des annonces sur l'enfouissement de 80% des lignes. Alors, chiche, avec un nouveau plan de relance pour financer ces milliers de projet d'intérêt public en attente !
- ▶ il y a beaucoup d'expertise scientifique, et chacun a tendance à citer les experts qui vont dans son sens. On peut bien entendu s'inquiéter que les experts mis en avant par les opérateurs soient "non indépendants". Mais la science n'est pas une affaire de croyance, et beaucoup d'experts "indépendants" ne publient que leurs résultats, sans publier les données de leurs expériences. On ne peut ainsi pas vérifier leurs conclusions et souvent, il y a une bataille d'expert. Or, ce n'est pas un conflit en justice ! Ce dont ont besoin les citoyens, c'est de connaissances partagées pour prendre des décisions en fonction de l'intérêt général et non pas d'un intérêt particulier. Et pour savoir si les expertises scientifiques aident à déterminer l'intérêt général, il faut qu'elles soient publiques, contradictoires, que les sources, les données, les calculs puissent être refaits par d'autres, vérifier, critiquer... pour que la communauté scientifique propose une connaissance qui sera peut-être modifiée un jour, mais qui représente ce que les citoyens peuvent utiliser pour prendre une décision politique.
- ▶ il nous faut donc une véritable enquête épidémiologique publique, internationale. C'était le but du projet "Interphone" qui devait rendre ses résultats depuis plusieurs années. Pourquoi sont-ils repoussés ? Espérons que le Grenelle des antennes répondra !
- ▶ nous pouvons travailler pour influencer sur le cadre réglementaire et les moyens de la ville pour agir avec les habitants. Nous avons besoin de mieux connaître la situation, en faisant plus de mesures, avec une carte à jour des antennes et des résultats de mesure disponible pour les habitants. Ainsi, nous pourrions discuter avec les opérateurs avec des connaissances précises de la situation. Nous demandons à être informé de leur projet, des besoins de couverture et des alternatives possibles, des solutions de mutualisation pour regrouper des antennes de différents opérateurs. Nous devons obtenir le droit d'organiser une phase de concertation, qui sera peut-être rendue obligatoire par les résultats du Grenelle des antennes...
- ▶ Enfin, il me semble que ce sujet est révélateur des risques que créent la déréglementation et la concurrence dans la téléphonie. L'association PRIATERM notait que tout avait commencé avec la décision en 1996 de sortir la téléphonie mobile du service public en donnant des fréquences à des opérateurs privés. Le résultat ? L'explosion des dépenses de téléphonie mobile pour les familles, les grands-parents payant le mobile de leurs petits-enfants, et des usages parfois discutables, le célèbre sketch "t'es où ?", mais aussi carrément dangereuses, comme le téléphone pour petits enfants que certains cherchent à vendre et qui a été heureusement interdit.

Et s'il y a sur-équipement d'antennes pour multiplier les réseaux mobiles en agglomération (le gouvernement parle d'accorder une quatrième licence !), et la campagne est souvent sous-équipée... la téléphonie mobile a été conçue en concurrence avec le filaire, au lieu de la construire de manière complémentaire... Un grand service public des télécommunications pourrait inventer de manière transparente des solutions complètement différentes, sans refuser la possibilité de communiquer beaucoup plus facilement qu'avant, mais en prenant le temps de tenir compte des enjeux environnementaux et de santé...

Bref, sur ce sujet comme souvent, il y a un lien direct avec les actions concrètes et le choix de société.